délibérations 2018 - 07 CR du 20 juillet

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 juillet 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt juillet, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni dans la salle du Conseil, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur NAUDON Jean-Pierre, suite à une convocation individuelle adressée à tous les conseillers en date du 13 juillet 2018.

Etaient présents : M. NAUDON, Mme ROUGIER, M. VILLEMIANE, M. FRITSCH, Mme AVANZINI, M.LESSEIGNE, M. CHAUGIER, Mme XIMENEZ, M. DIDIER, M. BOISSIERES

Procurations : M. LIAL donne procuration à M.NAUDON
Mme COMBEFREYROUX a donné procuration à Mme XIMENEZ
Mme MARTY a donné procuration à Mme ROUGIER
M. VARGAS donne procuration à M. BOISSIERES
Excusés : Mme THOMAS-BENEY, M. BERNEDE, Mme FAUVET, Mme CHOURY, Mme PAUILLAC

Le compte-rendu de la séance précédente est lu par M. BOISSIERES est approuvé à l'unanimité.
Mme ROUGIER est élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- **PLUI / PADD informations**
- **TDF implantation**
- **C.A.U.E. compte-rendu**
- **Travaux rue du Cheval Blanc**
- **Bornes à incendie**
- **Plan Communal de Sauvegarde**
- **Bilan journée inter associations**
- **Fête locale**
- **Vendredi 3 août annulation**
- **Divers : Les Boules au but challenge et remerciements**
 Remerciements Canoë Kayac et Pineuilh Accueil

I - PLUI / PADD :

L'intégration de la commune de St Philippe du Seignal dans le zonage aggloméré, dans le projet PLUI impacte une réactualisation du tableau des constructions ce qui augmente le nombre d'autorisation de permis de construire sur la commune (de 45 on passe à 49 pour 2020 et de 27 à 44 de 2020 à 2026).

L'acceptation du PADD sera à prendre par délibération en septembre.
Monsieur le Sous-Préfet rencontrera lundi 23 juillet prochain Monsieur le Maire de Pineuilh pour l'obligation des conditions d'appplication de la loi SRU.

II -TDF:

Monsieur le Maire propose au CM l'implantation de l'antenne TDF d'une hauteur de 30 m de haut, 150 m2 au sol, derrière les établissements Thomas aux Bouyguettes, facile d'accès par le chemin rural n°33 qui rattrape la route départementale n ° 936. Aval à l'unanimité des membres présents.

Pour information, Gironde Numérique augmente la puissance de 5 à 6 Mégas pour tout le monde à partir de septembre, dans le cadre du développement de la fibre et du haut débit.

III - C.A.U.E.

Suite à la visite des architectes le 11 juillet dernier, le C.A.U.E. attend le projet du CM pour la maison dans le bourg. Pour l'implantation du City stade, établir l'ordre de service à l'entreprise COLAS.
Sécurisation de la rue de la Guérenne contre la vitesse excessive, les architectes préconisent l'installation d'un stop au niveau de la Médiane (sur la rue de la Guérenne). Monsieur Fritsch explique à l'équipe que le rétrécissement de la chaussée sur cette zone par des trottoirs signalés par un changement de couleurs et la pose ds potelets en bois pour les piétons et les vélos serait judicieux. Ce système fonctionne très bien sur le bergeracois.

IV - **Travaux rue du Cheval Blanc :**

La réfection de la canalisation d'eau potable par la CDC de la rue du Cheval Blanc débutera le 27 août prochain pour 5 semaines ; pour la rue de la Fontaine à partir de mi-septembre jusqu'à fin septembre.
Validation du document signé par M. Jacques REIX - Vice-Président de la CDC et de M. le Maire à envoyer aux riverains.

V - Bornes à incendie :

La compétence de l'entretien des points d'eau et des bornes ou des bâches à incendie devait être prise par la CDC. Le SDEEG a proposé à la CDC cette reprise de compétence. Monsieur le Maire a soumis à l'équipe cette nouvelle proposition pour une adhésion d'un montant de 50 EUR/an.. Aval à l'unanimité des membres présent pour le transfert au SDEEG de la compétence Service public de la DECI.

VI - Plan Communal de Sauvegarde :

La simulation des cibistes effectuée en juin a été un réel succès et l'association envisage maintement un nouveau sénario pour 2019 avec l'association des communes environnantes. Un travail d'actualisation des données doit être envisagé par la commune .

VII - Bilan journée inter associations :

Réel succès cette année de cette journée. A reconduire l'année prochaine.
Le Comité des Fêtes demande une subvention exceptionnelle de 200 EUR pour l'organisation de cette manifestation. Accord à l'unanimité des membres présents.
Il soumet également une demande de construction d'un auvent devant la salle traiteur et la transformation du local des toilettes par un local pouvant servir de chambre froide. Le CM étudie les différentes propositions.

VIII - Fête locale les 28 et 29 juillet : rendez-vous à 11 heures salle M. Duchant pour préparation apéritif.

IX - Inauguration rue des 2 villages et église : Le CM, à l'unamité des membres présents, souhaite reporter l'évènement.

X - Divers :

- Présentation du trophée pétanqueur au CM
- Remerciements du Canoë Kayac et de Pineuilh Accueil pour le versement des subventions
- Informations nouvelle bibliothèque : Ouverture le mercredi et le samedi après-midi

- Présentation d'un devis de 547 EUR H.T. pour les 2 rideaux. Deux autres devis ont été demandés.
- Réception des plaques bibliothèque et WC à installer par les agents communaux
- Mise en place d'une rampe d'accès handicapé légère et transportable à étudier

La réunion du prochain conseil municipal est fixée au 5 septembre 2018 à 18h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h.

=> Accueil

=> Retour choix délibérations 2018